



CLUB PHILATELIQUE BRAINOIS FLASH

BULLETIN MENSUEL – Juillet 2010 - 441

PROCHAINES REUNIONS

PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 5 ET
19 SEPTEMBRE, DE 9 H 30 A 11 H 30.

ATTENTION ! PAS DE REUNION EN AOÛT 2010

SOMMAIRE

- Page 1- Le mot du secrétaire
2- Réponses 8^e épreuve du Jeux Concours 2010
3- Bourse CPB – Lu pour vous
4- U.P.U. – Emissions illicites
8- Le saviez-vous : Timbres faux de Belgique, n° 111 à 117
9- Agenda des manifestations philatéliques futures
10 Littérature – Nouveautés de Belgique

□ □ □ □

En direct du Secrétariat,

Cette fois, l'été est bien là (été aquatique) avec le Tour de France, le mondial (vive la France pour l'esprit sportif) pourquoi ne pas faire une thématique pour ces deux sujets !!!

Préparez la rentrée de septembre 2010-2011 avec peut-être l'intention d'occuper un poste au comité.

Ce qu'il faut surtout c'est préparer la Bourse du 9 octobre 2010 à Ophain, soit en exposant ce que vous voulez vous dessaisir ou alors en établissant vos manco-liste (il y aura des marchands).

Cette année nous allons expérimenté l'ouverture vers le monde de la B.D. (encore une thématique intéressante).

Voilà ce que je voulais vous dire avant de vous souhaiter encore une fois de bonnes vacances et vive la philatélie.

Votre Secrétaire
W. Cloquet

NB. –

- Pour les nouveautés de Belgique veuillez prendre connaissance des informations dans les Phila News de La Poste.
- Les membres possédant une adresse Email peuvent s'inscrire pour être avertis de la parution (sur internet) du Flash. Ceux-ci peuvent envoyer un mail à info@clubphilateliquebrainois.be en communiquant leur adresse Email.

SENIORS

439.1a – Saint Valentin

439.1b – Je t'aime

439.1c – Timbre n° 3155

439.2a – Saint Hubert

439.2b – Timbre n° 3066

439.3a – Maria Callas , opéras.

439.3b – 02.12.1923

439.3c – Timbre n° 2960

439.4a – Ses tours

439.4b – Corroy le Château

439.4c – Timbre n° 3076.

JUNIORS.

Pas de réponses

□ □ □ □ □

CLASSEMENT ET POINTS.

FLAMAND	40 points	325 points
BOSSE	40	315
LAMBERT	0	270
CATTEUW	0	235

□ □ □ □ □



PETITE ANNONCE

Nous avons reçu d'un philatéliste étranger une demande pour obtenir un FDC des timbres numéros 3093 & 3094 sortis le 13/07/2002 pour l'émission commune avec la Croatie ayant pour sujets « La dentelle ».

Si vous pouvez céder cet FDC à un prix raisonnable, veuillez prendre contact avec le président qui fera suivre.

Nous vous remercions d'avance.

Nous serions heureux de satisfaire un philatéliste croate qui a consulté notre site web.

□ □ □ □

RAPPEL

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler que votre bulletin est toujours disposé pour publier vos petites annonces philatéliques.



Le Club Philatélique Brainois organise
le Samedi 9 octobre 2010 de 9 à 16 heures
sa

12^e Bourse des Collectionneurs

Salle Communale d' Ophain Rue des Combattants, 1421 Ophain
(Ring RO – sortie 23 – itinéraire fléché)

Philatélie– Cartophilie – Marcophilie –Télécartes – BD -
Cartes postales – Numismatique

Entrée & Parking gratuit - Bar – Petite restauration - Bienvenue à
Tous.

A 19 h 30 souper raclette sur réservation.

Tous renseignements : (réservation de table)

Secrétariat W. CLOQUET

Avenue des Erables, 11

1420 Braine-l'Alleud Tél. 02 384 70 63 – Fax 02 384 34 98



Lu pour vous

Timbres Magazine n° 113 – Juin 2010

Passion	Afrique et océan indien, des pièces exceptionnelles de la collection Maury
Collection	Les Europa dans tous leurs Etats La Marianne de Muller, résolument tournée vers l'avenir Mail art, un art libre, affranchi et oblitéré
Thématique	Marsupiaux, c'est dans la poche ! 2e partie L'art roman
Etude	Le dernier Zeppelin
Marcophilie	Petites histoires de nos lettres anciennes, double cursives et cursives doubles
Cartes postales	Les chiens de police
Décryptage	Le service de l'aéronautique civile de Madagascar



UNION POSTALE UNIVERSELLE

Emissions illicites de timbres-poste

Circulaire du Bureau international n° **80**, 6 avril 2009.

Le Gouvernement de la **RÉPUBLIQUE DE CROATIE** me prie de vous informer de ce qui suit:

«Nous sommes au regret de devoir attirer l'attention des Pays - membres de l'UPU sur la conduite inappropriée de l'un d'eux, à savoir l'Italie. En effet, le 10 décembre 2007, la poste italienne (Poste Italiana) a émis un timbre-poste portant l'inscription «Fiume – Terra orientale già' italiana» (Rijeka – Ancien territoire oriental de l'Italie), accompagné d'un article sur le sujet signé par le Président de l'association «Libero commune di Fiume in Esilio» (Association de la Municipalité libre de Rijeka en exil).

Etant donné que la ville de Rijeka fait partie du territoire de la Croatie et que le contenu du texte accompagnant le timbre-poste en question est extrêmement offensant pour le peuple croate et, de surcroît, historiquement inexact, nous estimons que l'émission de timbres de cette nature est inappropriée et contraire à l'article 8 de la Convention postale universelle, qui stipule clairement que les sujets et motifs des timbres-poste doivent être conformes à l'esprit du préambule de la Constitution de l'UPU et être dépourvus de caractère politique ou offensant pour une personnalité ou un pays.

Le timbre-poste incriminé ayant manifestement un caractère politique et offensant, nous pensons qu'il est nécessaire d'attirer l'attention des Pays - membres de l'UPU sur la conduite inappropriée de l'Italie, qui n'est certainement pas conforme à l'esprit d'amitié et de compréhension qui devrait prévaloir entre deux pays voisins. En outre, nous souhaitons exprimer notre profonde préoccupation au sujet du fait que d'autres timbres-poste ayant un caractère politique et offensant analogue puissent être émis. La Croatie a d'ailleurs déjà fait part de ses doléances et préoccupations à cet égard aux autorités italiennes.

Compte tenu de la possibilité que cette pratique se poursuive, nous sommes contraints d'informer les Pays -membres de l'Union, au moyen de la présente circulaire, de la conduite de Poste Italiana, qui est contraire aux dispositions de la Convention postale universelle, afin d'éviter que de tels cas ne se reproduisent.»

□ □ □ □

Circulaire du Bureau international n° **117**, 11 mai 2009.

Le **BRÉSIL** me prie d'informer les opérateurs désignés des Pays - membres de l'Union de ce qui suit:

«L'opérateur désigné du Brésil a noué des contacts avec plusieurs ambassades étrangères représentées dans son pays (Chili, Rép. pop. de Chine, Rép. de Corée, France, Liban, Pays-Bas, Portugal, Fédération de Russie, Rép. arabe syrienne et Thaïlande) en vue de lancer une série d'émissions philatéliques pour 2009 portant sur des thèmes liés à leurs pays respectifs et susceptibles de faire l'objet du lancement de timbres-poste. Parmi ces pays ou territoires auxquels le Brésil rendra hommage, cinq d'entre eux (Chili, Rép. de Corée, Hongkong, Chine, Pays-Bas et Portugal) feront l'objet d'émissions conjointes.

A cet effet, l'opérateur désigné du Brésil joint à la présente une liste de thèmes ayant été retenus en commun accord avec les ambassades précitées et qui nous semblent particulièrement représentatifs des pays en question.

Nous sommes persuadés que cette démarche conjointe contribuera à renforcer – outre les rapports commerciaux – les liens d'amitié et les échanges philatéliques entre les opérateurs désignés ayant bien voulu participer à cette action volontaire.»

Série de timbres-poste sur les relations diplomatiques 2009.

Chine (Rép. Pop.) – Calendrier lunaire : année du bœuf.

Portugal – Emission conjointe : Centenaire de la naissance de Carmen Miranda, le 9 février à Lisbonne et Rio de Janeiro.

Chili – Protection des pôles et des glaciers, le 18 mars.

Thaïlande – Pour le Brésil : bromélie de la forêt atlantique et cathédrale de Saint-Pierre d'Alcantara à Petropolis et pour la Thaïlande : nénuphar blanc (lis d'eau) et temple thaïlandais.

Liban – Beyrouth : capitale mondiale du livre 2009.

Russie (Fédération de) – A définir (12 juin 2009).

Pays-Bas – Maurice de Nassau.

Corée (Rép.) – A définir (30 octobre 2009).

Hongkong, Chine - Emission conjointe : Football.

France – Année de la France au Brésil. Le Corbusier et Claude Lévi-Strauss.

Syrienne (Rép. Arabe) – A définir.

□ □ □ □

Circulaire du Bureau international n° **146**, 22 juin 2009.

L'opérateur désigné de **HONGKONG, CHINE**, me prie d'informer les opérateurs désignés des Pays - membres de l'Union de ce qui suit:

«La poste de Hongkong émettra, le 25 juin 2009, une série de timbres spéciaux sans indication de valeur faciale intitulée «Heartwarming». Ces timbres portent les mentions «Local Mail Postage» (tarif intérieur) ou «Air Mail Postage» (tarif-avion) et sont destinés à l'affranchissement du courrier intérieur ou avion ne dépassant pas le premier échelon de poids, indépendamment de toute réévaluation ultérieure des tarifs postaux.

Ces timbres peuvent être utilisés conjointement avec d'autres timbres-poste valables de Hongkong, Chine, pour l'affranchissement des envois du service intérieur et du service international.

La poste de Hongkong prie les Pays - membres de destination de considérer les envois postaux portant ce type de timbres comme dûment affranchis. Ces envois devraient être traités et distribués normalement dans leurs pays de destination, à moins qu'ils ne portent la mention «T», indiquant que l'affranchissement est insuffisant.

□ □ □ □

Circulaire du Bureau international n° **148**, 22 juin 2009.

Campagne de prévention contre le sida
Emission de timbres-poste.

En juillet 2009, l'UPU, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'Organisation internationale du travail lanceront une campagne de sensibilisation aux modes de contamination du VIH/sida qui comprendra trois phases et qui portera sur plusieurs années. La première phase concernera la clientèle des bureaux de poste, la seconde phase portera sur les employés du secteur postal (UNI Global Union participera également à cette seconde phase) et la troisième phase portera sur le thème

du 30^e anniversaire, en 2011, de la lutte contre le sida par le biais d'émissions philatéliques.

Ainsi, le Bureau international invite les opérateurs désignés des Pays - membres de l'Union à inclure dans leur programme philatélique pour 2011 un timbre-poste ou une série de timbres-poste commémoratifs et produits philatéliques relatifs à ce 30^e anniversaire de la lutte contre le sida.

Afin de maximiser l'impact du timbre commémoratif, il est recommandé que le logo d'ONUSIDA et éventuellement le logo qui sera élaboré pour cette occasion soient intégrés aux éléments graphiques du ou des timbres-poste commémoratifs. Toutes les caractéristiques techniques nécessaires à l'utilisation du ou des logos vous seront communiquées ultérieurement.

L'utilisation du logo pour cette émission spécifique de 2011 sera exempte de droits de reproduction ou de ceux liés à la propriété intellectuelle.

Les opérateurs désignés ayant déjà planifié leur programme 2011 peuvent intégrer le logo sur une vignette attenante à un timbre-poste du programme officiel.

□ □ □ □

Circulaire du Bureau international n° **190**, 24 août 2009.

L'opérateur désigné du **CAMEROUN**, CAMPOST, souhaite informer les opérateurs désignés des Pays - membres de l'Union de ce qui suit:

«CAMPOST a constaté l'existence d'émissions illégales de timbres-poste, émis au nom du Cameroun et circulant sur des sites Internet. L'un de ces sites propose, dans la collection «Elvis Presley», un timbre-poste marqué «République du Cameroun».

Ce timbre-poste aurait été émis en 2005 pour commémorer le 70^e anniversaire d'Elvis Presley.

CAMPOST tient par la présente à démentir l'existence de ladite émission, le Cameroun n'ayant jamais produit un timbre-poste à l'effigie d'Elvis Presley, ou commémorant son anniversaire.

Par contre, CAMPOST a le plaisir de vous informer de la mise en circulation d'un timbre-poste commémoratif à l'occasion de la première visite du pape Benoît XVI en terre africaine. Ledit timbre est disponible sur le site Internet de CAMPOST (www.campost.cm).»

□ □ □ □

Circulaire du Bureau international n° **192**, 7 sept. 2009.

Nouvelle-Zélande – Timbres sans valeur nominale.

L'opérateur désigné de la **NOUVELLE-ZÉLANDE** me prie d'informer les Pays – membres de l'UPU et leurs opérateurs désignés de ce qui suit:

«Le 7 septembre 2009, New Zealand Post émettra un timbre courant du régime intérieur sans valeur nominale, commercialisé sous le nom de KiwiStamp.

L'objectif est de faciliter l'expérience d'achat de ses clients, en leur permettant d'éviter l'achat de timbres supplémentaires suite à des majorations tarifaires de la poste aux lettres.

La première série de timbres sans valeur nominale reproduira dix tableaux reflétant divers aspects de la vie néo-zélandaise.

Ces timbres sans valeur nominale ont été conçus de façon à pouvoir être utilisés facilement pour les envois de la poste aux lettres économiques et prioritaires. Ces timbres sans valeur nominale seront vendus aux tarifs en vigueur du régime intérieur. Ces timbres sans valeur nominale peuvent aussi être utilisés conjointement avec d'autres timbres-poste pour l'affranchissement des envois du régime international. New Zealand Post prie ses partenaires postaux de considérer les envois portant de tels timbres comme dûment affranchis.»

□ □ □ □

Circulaire du Bureau international n° **197**, 14 sept.2009.

Contrefaçon de timbres-poste afghans.

L'**AFGHANISTAN** me prie d'informer les opérateurs désignés des Pays – membres de l'Union de ce qui suit:

«L'opérateur désigné afghan a constaté l'existence d'émissions illicites de timbres-poste émis au nom de l'Afghanistan et circulant à l'étranger sans autorisation préalable des autorités afghanes.

Ces timbres-poste ont été émis en violation des dispositions de la Convention postale universelle. Ils portent atteinte à l'identité culturelle de l'Afghanistan et ont un caractère politique.

Etant donné que de telles pratiques peuvent nuire à l'image de notre pays et de notre secteur philatélique, nous vous saurions gré de bien vouloir porter l'information ci-dessus à la connaissance des collectionneurs de timbres, des éditeurs de catalogues et de toute autorité compétente, afin d'empêcher l'achat, la vente ou la collection de ces timbres illicites.

En cas de doute sur l'origine des timbres-poste, veuillez prendre contact avec l'opérateur désigné de l'Afghanistan.»

□ □ □ □

Circulaire du Bureau international n° **198**, 24 sept. 2009.

Lancement de la boutique philatélique en ligne de Poste Maroc.

L'opérateur désigné du **MAROC**, Poste Maroc, souhaite informer les opérateurs désignés des Pays - membres de l'Union de ce qui suit:

«Dans le cadre du développement de la philatélie, Poste Maroc a lancé depuis juin 2009 une nouvelle boutique philatélique en ligne: <http://philatelie.poste.ma>.

Ce site philatélique permet l'achat en ligne des timbres et produits philatéliques ainsi que l'abonnement aux émissions spéciales de l'année.

Désormais, les philatélistes et passionnés pourront acquérir la collection philatélique du Maroc en toute facilité et sécurité, consulter les timbres par thème et par année d'émission, avoir un aperçu historique sur l'histoire de la poste au Maroc et avoir accès à des adresses et à des liens utiles en philatélie.

La codification adoptée pour les timbres sur le site philatélique <http://philatelie.poste.ma> est identique à celle du système de numérotation WNS de l'UPU.

□ □ □ □

A suivre

LE SAVIEZ-VOUS

Timbres belges faux et truqués

N° 111 à 117 – Effigie d'Albert Ier « Petite tête »

Falsification totale

1 – Toute la série « Petite tête » a été très bien imitée !

Authentique:

A1 – Les ombres sur la joue sont régulières

A2 – Signature Edw. Pellens régulière

A3 – L'ombre sous la bouche est bien accentuée

A4 – Les ombres du fond sont bien dégradées

Faux :

F1 – Petite tache blanche sur la joue, due à l'interruption d'un trait d'ombre à droite de la moustache

F2 – Tous les caractères de la signature Edw. Pellens sont moins hauts que dans l'original, spécialement les deux L.

- La boucle supérieure du S de Pellens est truquée

F3 – L'ombre sous la boucle est moins accentuée que dans l'original

F4 – Les ombres du fond se terminent très nettement

2 – Les derniers faux en date des 20 et 40 centimes, des 1, 2 et 5 francs, sont ceux qui se rencontrent le plus couramment. Ils se reconnaissent aux détails suivants :

(le 10 centimes de la même émission peut servir de point de comparaison)

Authentique :

A1 – Les barres transversales sur la poitrine sont parsemées de points régulièrement répartis

A2 – L'épaulette gauche est rayée par huit barres verticales

A3 – Le tiers gauche de l'ombre quadrillée de gauche est formé de lignes horizontales sur les deux tiers de sa hauteur uniquement

Faux :

F1 – Les points sont irrégulièrement répartis

F2 – Sept barres verticales

F3 – L'ombre quadrillée de gauche est trop régulière et s'étend jusqu'au cadre

F4 – Le G de ZONDAG sur la bandelette est plus étroit dans le bas

N° 116 : 1 franc orange Albert Ier « Petite tête »

Falsification totale

Outre les faux signalés ci-dessus, le 1 franc orange a été contrefait sur un papier très blanc. La dentelure de ce second faux examinée à l'odontomètre présente le même nombre de trous que l'original, mais les trous sont beaucoup plus petits que dans les originaux et présentent l'aspect de trous d'épingle.

□ □ □ □ □



Agenda

Dimanche 4 juillet 2010 de 9 à 17 heures

Bourse nationale philatélique

Cartes postales, Lettres, Marcophilie, Monnaies, Entiers postaux
Salle PAX, Schilderstraat 5 à 8400 Ostende

□ □ □ □ □

Samedi 10 juillet 2010 de 8 à 12 heures

Bourse multi-collections

Salle école HENAC, Nouri Cortil, à 5020 Champion
Timbres, Monnaies, Cartes postales, Documents, etc
Entrée gratuite

□ □ □ □ □

Samedi 10 juillet 2010, de 9 à 16 heures

27e BOURSE DE PHILATELIE & DE MARCOPHILIE **Salle LES COLIBRIS, rue des Combattants 112 à 1310 LA HULPE**

Philatélie, Marcophilie, Cartes postales, etc.
Entrée gratuite – Bar et Petite restauration.

□ □ □ □ □

Samedi 7 août 2010 de 9 à 17 heures

Grande brocante philatélique

Pavillon de Poelbosch, avenue du Laerbeek, 110 à 1090 Bruxelles
Parking gratuit – Restauration (Buffet froid royal à 18 euros)

□ □ □ □ □

Dimanche 22 août 2010, de 9 à 16 heures

13e BOURSE PHILATELIQUE ANNUELLE **Ecole Communale de Mont-St-Jean, Chaussée de Bruxelles, 660** **1410 Waterloo**

Philatélie, Marcophilie, Cartes postales, etc.
Entrée gratuite – Bar et Petite restauration.

□ □ □ □ □

Dimanche 5 septembre 2010 de 9 à 16 heures

14e Bourse toutes collections

Centre Culturel, avenue des Combattants, 41 à Ottignies
(en face de l'église d'Ottignies)
Philatélie – Marcophilie – Cartophilie – Numismatique – etc.
Entrée gratuite – Petite restauration – Tombola

LITTERATURE

Le Cercle Philatélique de La Hulpe est heureux de vous annoncer la publication à compte d'auteur d'un ouvrage consacré au monde merveilleux et mystérieux des abeilles ... en philatélie.

Cet ouvrage a été réalisé par Géraldine Forestier, ancienne apicultrice.

Y sont illustrés plus de 500 documents en quadrichromie sur 176 pages au format A4, papier 120 grammes, reliure souple.

Prix : 35,00 + 5,00 € (au sein de l'Union Européenne.)

Commande : Géraldine Forestier, 103 Hameau de Herquelingue, F 62360 Isques / ou par E-mail : philabel@orange.fr

Référence bancaire :

IBAN : FR76 3000 3003 8000 0508 2541 467

BIC : SOGEFRPP

Expédition dès réception du règlement bancaires.

Bulletin de commande disponible via e-mail :

marie.leduc@pandora.be

jean-




NOUVEAUTES BELGIQUE

Emission spéciale

L'Union Européenne : la présidence belge

Caractéristiques :

Thème	La présidence belge du Conseil de l'Union européenne
Création	Kris Maes
Présentation	Bloc feuillet Herman Van Rompuy, premier président du Conseil Européen
Composition	5 timbres-poste
Valeur du timbre	
Prix du feuillet	4,50
Format du timbre	40,20 x 27,66 mm
Format du feuillet	140 x 170 mm.

Le timbre-poste sera disponible à partir du 1er juillet dans tous les bureaux de poste. Lors du 1er jour de vente vous pouvez faire dédicacer votre émission par le créateur dans la Philaboutique à Bruxelles-De Brouckère de 10 à 17 heures.

Une oblitération spéciale sera mise en service à la Philaboutique.

Il n'y a pas de prévente de cette émission.

